

COMMUNE DE BARRET SUR MEOUGE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Barret sur Méouge, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de son maire Philippe PEYRE, à la Mairie de Barret sur Méouge.

Membres présents : Philippe PEYRE, Yolande MADIOT, Pierre GABRIEL, Norine JONAS, Jason PEYRE, Sonia FLEURIER, François STEENHOUT, Brigitte AYER

Membres absents excusé : Jean BUSCH qui a donné procuration à Yolande MADIOT, Annick ARMAND

Membres absents non excusé :

Membres en exercice : 10

Date de la convocation : 17 Décembre 2024

Secrétaire de séance : Norine JONAS

Ouverture de la séance à 18h30

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 8 Novembre 2024

Vote POUR « 9 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

Délibérations n° 2025-01-02-03 : Renouvellement des Conventions avec les Services de la CCSB

1. Convention service urbanisme

Au regard des observations des situations où la commune a pu faire appel aux conseils et accompagnements du service urbanisme de la CCSB et de l'efficacité de ce dernier il est nécessaire de renouveler la convention.

2. Convention concernant le remplacement et la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie.

Au regard des observations des situations où la commune a pu faire appel à la CCSB en termes de remplacement de la secrétaire de mairie, il apparait que la CCSB n'a pu répondre au besoin tel que décrit dans la convention au moment où ce dernier s'est présenté.

Cependant du fait de la gratuité pour la commune pour cette mise à disposition possible par la convention, le conseil vote son renouvellement à **l'unanimité**.

3. Convention concernant la mise à disposition des services techniques

La commune bénéficie de la mise à disposition d'un agent des services techniques indispensable au fonctionnement et à l'entretien, de nombreuses tâches lui sont confiées, le conseil vote son renouvellement à **l'unanimité**.

POUR « 9 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

Délibération n° 2025-04 : DM-4 Crédit Supplémentaire

Le Maire informe les conseillers que nous n'avons pas assez budgétiser pour les amortissements de subvention au chapitre 040 et 042

Il convient de l'inscrire au budget comme suit :

Désignation Article / Chapitre	OUVERT	REDUIT
RF – 777 : Recettes et quote-part des subv inv	+ 500 €	
DF – 023 : Virement à la section d'investissement	+ 500 €	
DI – 040 : Autres	+ 500 €	
RI – 021 : Virement de la section d'exploitation	+ 500 €	

Certifié exécutoire par Philippe PEYRE, Maire compte tenu de la publication et de la transmission en préfecture, le 20 Janvier 2025

Ainsi fait, délibéré les jours, mois et ans susdits.

Vote POUR « 9 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

Délibération n° 2025-05 et 06 : Nouvelles Redevances Agence de l'eau pour l'année 2025

La part de la taxe de l'agence de l'eau portant sur la consommation d'eau potable, l'assainissement, le rendement... va augmenter sur la facture d'eau des contribuables.

Au regard de la baisse des ressources en eau au niveau national et local, l'agence de l'eau est amenée à des surveillances et contrôles plus précis sur la consommation, l'état des réseaux etc...

La taxe s'élèvera à environ 4000 euros par an pour la commune et sera reversée à l'agence de l'eau l'année suivante.

Vote POUR « 9 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

Délibération n° 2025-07 : Emprunt Travaux Caisse d'Epargne

Ce crédit relais pris en 2020 pour effectuer les travaux de consolidation et d'aménagement du lit de la Méouge s'élevant à 40 000 euros arrive à échéance. La mairie est à la recherche d'une proposition de reprise.

Après une étude comparative par la mairie entre une proposition de reprise du crédit par la banque des collectivités moyennant 3000 euros d'apport et la proposition de la Caisse d'Epargne qui porte

sur un crédit sur 12 ans au taux de 3.74 %/, et aux échéances trimestrielles de 1038.17 euros à compter du 07/01/2025, le conseil vote la proposition de la Caisse d'Epargne à **l'unanimité**.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le conseil sur le fait que l'endettement de la commune a significativement diminué au regard des efforts de gestion et du peu d'investissement opéré sous ce mandat. La trésorerie félicite cet effort qui amène la commune à environ 276 000 euros d'endettement au lieu d'environ 500 000 euros en début de mandat en 2020.

Vote POUR « 9 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

Délibération n° 2025-08: Tarif Location Salle de la Méouge

L'ADMR souhaite louer la salle afin d'y organiser des réunions 2 fois par mois.

La mairie lui propose un tarif hiver de 60 euros et un tarif été de 40 euros par période d'occupation avec une caution de 100 euros. L'occupation devra se faire en dehors des lundis et vendredis, jours où la salle est occupée par des ateliers.

Vote POUR « 9 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

- **Questions Diverses :**

- **Visite de la députée des Hautes-Alpes, Madame Allemand sur la commune le 20/12/2024**

Les sujets évoqués : la situation précaire de la médiathèque intercommunale, les problèmes de budgets inhérents aux petites communes rurales et de montagne, les coupes de bois et la problématique de la desserte et de l'enlèvement.

- **Rappel sur le droit à la formation des élus**

Pour les élus intéressés : se rapprocher de la secrétaire.

- **Retour sur la dernière réunion des Maires concernant le projet de territoire**

L'objet de la réunion portait sur le projet de territoire : quels besoins ?

Une étude faite par des spécialistes a mis en relief les observations suivantes sur le territoire. La dynamique au niveau économique et de l'emploi est intéressante et mise en lien avec l'attractivité du pôle économique « Val Durance ». Au regard de ce développement, le constat du manque de logements dans les vallées du territoire est noté. Les projets allant dans ce sens sont alors les bienvenus, le foncier restant encore abordable, le territoire peut attirer.

Les propositions du bureau d'étude

Afin de développer encore davantage le territoire trois axes de travail semblent prioritaires : l'urbanisme, le foncier, le logement, la richesse et la préservation de milieu naturel.

Les demandes de certains élus de la CCSB portent également sur le développement d'autres axes comme la mobilité et la santé.

Evocation des inquiétudes quant à la baisse des dotations de l'Etat et des CCSB aux communes....

Fin du conseil à 20h20.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} Janvier 2025

Cadres d'emplois ou emplois Titulaires	Catégorie	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	16 heures 30
Adjoint administratif territorial	C	1	24 heures
ATSEM	C	1	31 heures et 03 min
TOTAL		4	